Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio

Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

Molting House SA, à **Biel/Bienne**, CHE-174.704.040, Grausteinweg 34, 2502 Biel/Bienne, société anonyme (Nouvelle inscription). Date des statuts: 27.06.2018. But: La société a pour but l'exploitation de cabinets médicaux. La société peut, pour son compte ou celui de tiers, effectuer toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son but. La société a la faculté de prendre des intérêts sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises ou sociétés visant un but identique ou analogue, ou de nature à favoriser son but social par voie de création de société ou d'entreprise nouvelles, d'apports, de souscriptions, ou d'achats de titres et participations ou droits sociaux, ou encore par voie de fusion ou d'association. Enfin, la société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger. Capital-actions: CHF 100'000.00. Capital-actions libéré: CHF 100'000.00. Actions: 100 actions nominatives de CHF 1'000.00. Faits qualifiés: Apport en nature/Reprise de biens: la société reprend lors de la fondation, selon contrat du 27.06.2018 et bilan au 01.01.2018, de Christian Müller, à Biel/Bienne, des actifs pour CHF 256'502.12 et des passifs envers les tiers pour CHF 12'179.40, de son entreprise individuelle non inscrite au registre du commerce, en échange 100 actions nominatives de CHF 1'000.00, entièrement libérées, sont émises, le solde par CHF 144'322.72 constituant une créance de l'apportant envers la société. Organe de publication: FOSC. Communications aux actionnaires: par lettre recommandée, par téléfax ou par courrier électronique, ou encore par un avis inséré dans la FOSC. Restriction à la transmissibilité: La transmissibilité des actions nominatives est limitée par les statuts. Selon déclaration du 27.06.2018, il est renoncé à un contrôle restreint. Personne(s) inscrite(s): Müller, Christian Viktor, de Appenzell, à Biel/Bienne, président du conseil d'administration, avec signature individuelle; Gonseth Müller, Marie-Luce, de Krattigen, à Biel/Bienne, membre du conseil d'administration, avec signature individuelle.

Registre journalier no 9636 du 29.06.2018 / CHE-174.704.040 / 04334445